



Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGE Administrateur

PARFUMS PARFUMS

Il n'y a rien de si beau pour un présent de Noël ou du Jour de l'An qu'une belle bouteille de **PARFUMS**.

J'ai le plus beau lot qui n'ait pas encore été apporté à Hull.

R. A. HELMER
Pharmacien

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. Ld
GALT ONT.
MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS.
A epreuve du FEU et des VOLEURS

Aussi les « Engins Wheelock », les « Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois. »
Machines, Chaudières pour Scieries.
Poules et toutes sortes de machines pour scieries.

F. W. BINDON,
Agent général

Office : 181 rue Sparks, Ottawa.

AVIS IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des peintures garanties pures, pourront s'adresser à aucun des principaux marchands, tel que :

F. BARRETTE.
P. H. CHARRON.
ANT. PARENT.
O. CHLNIER.
B. CARRIÈRE.
D. CHARRON.
M. J. LAVERDURE.
A. LABELLE.
J. MARTEL.
P. DAOUST.
F. LAROCHE.
F. ROUDEAU, Wrightville.

Demandez la mar-
que du **CARBE ROUGE.**

— MANUFACTURÉ PAR —
WM. HOWE,
BLOC HOWE, OTTAWA.

Encouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans 'LA CANADIENNE'

Compagnie d'Assurance sur la vie
La seule Compagnie purement provinciale.

Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant.
Enfants et adultes assurés.
Ainsi que toutes sortes de polices depuis \$1000 en montant.

AGENTS DEMANDÉS
S'adresser au bureau de

C. V. GAUDET
Assistant Surintendant.

Au second étage du Bureau d'Enregistrement, Hull P. Q.

Heures de bureau, — de 8 à 9 a. m., et de 5 à 6 p. m.

FORTIN ET GRAVELLE
MANUFACTURIERS DE

JHAUX Hull Qué

Cette chaux, au dire des entrepreneurs, est la meilleure qui soit fabriquée au Canada.
Les ordres par a malle et par télégraphe sont exécutés promptement.

J. N. Fortin, J. E. Gravelle

L'Histoire d'un Soldat

Aventure désagréable d'un concurrent à Bisley

Il s'éveilla une nuit ayant perdu l'usage de la parole, et le corps partiellement paralysé. — Il pouvait toucher un poêle rouge sans éprouver de sensation douloureuse.

De *Huntingdon News*, Qué.,

M. Donald McNaughton, de Hemmingford, Qué. n'est pas seulement connu des habitants de cette ville, mais sa réputation est même répandue dans tout le pays comme tireur émérite ayant déjà été l'un des membres qui prirent part au concours de tir à Bisley, Angleterre. M. McNaughton fait partie du 6^e Hussard, et prend part à tous les grands concours de tir du Canada, cette année, il est arrivé troisième au concours de Québec. M. McNaughton a été sérieusement éprouvé; les détails de ses malheurs ont été récemment racontés à un correspondant du *Huntingdon News*. Il dit : Vers la fin de décembre 1893, je m'éveillai la nuit ayant perdu complètement l'usage de la parole, ayant dans la tête une sensation étrange, une sorte de tintement; en même temps, je sentais tous mon corps envahis par un froid extrême, à l'exception de la partie qui précède la tête. Un médecin fut immédiatement appelé, mais en dépit de ses efforts je ne pus recouvrer l'usage de la voix que deux jours après, tandis que mon corps demeurait partiellement paralysé. Je restai en cette condition, sous les soins du docteur jusqu'à la semaine dernière, c'est à dire au mois de mars 1894. En certaines occasions, j'eus jusqu'à deux médecins. Mon appétit était très irrégulier; quelque fois excellent, d'autres fois ayant horreur de toute nourriture. La nourriture que je prenais, je ne pouvais la digérer, ce qui me causait un grand malaise.

Quand je reposais sur mon côté droit il me semblait que tout le sang de mon corps circulait dans mon côté gauche, ce qui me causait de grandes douleurs dans les poumons, et quand je reposais sur le côté gauche, il me semblait que tout le sang de ce côté avait cessé de circuler. Mon corps était parfois dépourvu de toute sensation, et je me brûlai un jour les doigts sur un poêle rouge, sans éprouver la moindre sensation de douleur. Comme je ne prenais aucun mieux en suivant le traitement qu'on me donnait, je devins très abattu et fut pris de découragement; je ne voyais devant moi que la perspective d'une vie misérable et d'une mort à brève échéance. Vers la dernière semaine de mars 1894 mon frère m'apporta une boîte de Pilules-Roses qui lui avait été donnée par M. McFee, maître de poste, me demandant de les essayer. Je commençai à en prendre suivant soigneusement les directions, et j'avais à peine fini de prendre les pilules que contenait la boîte que je sentis qu'elles me procuraient du soulagement. Je continuai à prendre les pilules et continuai en même temps à prendre des forces et à revenir à la santé, mon poids augmentant de 19 livres. Ma vigueur et mes sensations revinrent, mon estomac cessa d'être rebelle et je me sentis bientôt aussi bien qu'à aucune autre période de ma vie.

Je n'ai pas eu le moindre retour à mes douleurs passées, et je recon-

que je dois mon état de santé et ma vigueur actuelle aux Pilules-Roses du Dr William, et avec tous les sentiments de reconnaissance dont je suis capable, je les recommande comme remède digne de la confiance de tous.

Ce grand remède enrichit et purifie le sang, renforce les nerfs, et atteint la racine de la maladie, la chasse du système, et guérit quand tous les autres remèdes font défaut.

Chaque boîte de véritables Filules-Roses du Dr Williams porte la marque de commerce sur l'enveloppe qui se trouve autour de la boîte, et l'acheteur doit se mettre en garde contre les imitations en refusant toutes les autres. En vente chez tous les marchands à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50.

LES TRAVAILLEURS

— ET LA — COLONISATION rère VEILLÉE

Mes chers ouvriers,

Un vieux cultivateur, ancien colon, vient solliciter, de temps à autre, le soir à la veillée, une place à votre foyer, afin de causer, en famille, de colonisation. Il désire vous parler bien sincèrement des avantages qu'elle offre aux travailleurs courageux et intelligents qui veulent se créer de leurs propres mains, un chez soi, jouir librement des beautés et de la prodigalité de la nature; vivre d'une manière parfaitement honorable mais modeste, sous l'œil de Dieu, continuant pour ainsi dire l'œuvre de la Création, en société avec le Créateur lui-même!

Il veut vous prouver qu'en mettant ainsi, dans un avenir très prochain, votre famille, quelque nombreuse qu'elle soit, à l'abri du besoin, il vous sera également donné de former de vrais citoyens, vigoureux, intègres, utiles à eux-mêmes, à leurs familles et à leur pays, plus sûrement et mieux que par tout autre moyen connu. En cela, le cultivateur seul partage avec le colon cette belle et grande mission, qui leur permet d'abord d'être essentiellement utiles à eux-mêmes et à leurs familles, plus indispensables à la société tout entière. Car est-il nécessaire de vous le rappeler? Le cultivateur n'est-il pas, après Dieu, celui qui donne à la société « le pain quotidien? » Voilà, ce nous semble, — pour tous ceux qui travaillent péniblement au jour le jour, sous des maîtres qui ne sont pas toujours aimables, dans une atmosphère le plus souvent malsaine! — une perspective des plus encourageantes, malgré les sacrifices et le travail très ardu que la colonisation impose, surtout dans les premières années d'établissement. Car il ne s'agit pas, mes bons amis, de vous tromper et de vous faire paraître les choses plus attrayantes qu'elles ne le sont véritablement. Au contraire, il importe de vous dire la vérité toute entière, afin que vous jugiez cette question si importante, en pleine connaissance de cause.

Bien que la colonisation offre des avantages tout particuliers aux jeunes gens assez forts et assez courageux pour l'entreprendre, nous nous adressons également à ces pères de famille, pleins de cœur, qui voient grandir autour d'eux, souvent entassés

dans des demeures bien étroites, dans des quartiers encombrés de la ville ou de grands villages, où les enfants sont constamment exposés à des maladies contagieuses de tout genre, à de graves accidents ou, ce qui est pis encore, à faire les plus dangereuses rencontres. A ces bons pères si dévoués qui malgré leurs sacrifices et leur travail incessants, ne peuvent pas espérer raisonnablement d'établir tous leurs enfants autour d'eux, en parfaite sécurité; qui sont eux-mêmes exposés, un jour ou l'autre, à tomber dans la gêne, peut-être la misère, à la suite de quel malheur public ou privé: un accident, un incendie, une grève, ou un chômage trop prolongé: — à chacun d'eux il importe de prouver que la colonisation, faite avec intelligence, activité et persévérance, offre tout d'abord, et pendant la vie entière, un attrait particulier dont on ne se fait guère d'idée à la ville: surtout une garantie d'avenir moral autant que matériel, que les plus grands succès de fortune à la ville ne sauraient jamais assurer. Bien que « lui vieux colon » n'ait pas grand expérience personnelle de ces choses, il a cependant rencontré des hommes très riches qui avaient fait en ville une fortune considérable, et qui eussent sacrifié volontiers une grande partie de leurs biens, afin d'éviter les chagrins, et souvent les déshonneurs que leurs causes certains de leurs familles. Oui, chers pères de familles, s'il est quelque chose que nous devons apprécier plus que tout le reste c'est la satisfaction bien grande de sentir tous les jours que, par notre exemple, nos travaux de chaque instant, nous assurons l'avenir moral et matériel de nos enfants d'une manière plus sûre et plus utile que ne le serait pour eux les seuls bien de la fortune.

En matière de colonisation, les choses ont bien changé, pour le mieux, dans ces dernières années. Autrefois la colonisation était infiniment plus difficile à faire qu'aujourd'hui. Elle demandait pour son succès une énergie et un esprit de sacrifice touchant, même de bien près, à l'héroïsme. N'oublions pas qu'il y a quarante à cinquante ans, un bien grand nombre de colons ont dû faire, les uns dix lieues, d'autres vingt, même trente lieues et plus, sans chemins tracés, afin d'arriver aux vieilles colonies du Saguenay, du Lac St Jean, du St Maurice, du Nord de Montréal; celles plus éloignées encore de la Lièvre, de la région du Haut Ottawa, de Témiscamingue, etc.; — puis au Sud: des Cantons de l'Est, de la Beauce, de la frontière du Maine jusqu'au Nouveau Brunswick, comprenant les immenses régions à l'Est-Nord Est de Québec, jusqu'à Bonaventure et la Gaspésie. Il n'était alors nullement question de chemins de fer pour conduire les colons comme on le fait si facilement aujourd'hui, à quelques milles de leur future exploitation. Souvent, c'était l'isolement pendant des années, la nécessité absolue de se suffire à soi-même, presque en toutes choses! Et cependant, pour qui visite maintenant ces colonies, de vingt à cinquante années d'existence, combien de belles et riches paroisses ont ainsi été créées; combien d'institutions de tous genres, qui sont une véritable bonne fortune pour les paroisses qui les possèdent, et une richesse et une gloire pour notre province; combien même de nouveaux diocèses, où la forêt régnait presque partout à cette époque peu reculée: Chicoutimi, Pontiac, Rimouski et même Sherbrooke;

Combien d'hommes courageux, n'ayant pour tout capital qu'un grand cœur, une bonne tête et des bras robustes, ont suivi d'abord la seule trace des commerçants de bois; montant en canot, faisant de nombreux, difficiles et souvent très dangereux portages, vainquant ainsi, de jour en jour et à l'année, des difficultés sans nombre; se contentant, pour leur nourriture, de ce que pourrait leur donner la pêche et la chasse, puis gagnant quelques provisions de bouche, et les ustensiles indispensables par leur travail intelligent et incessant de la mère de famille et des enfants, pour pourvoir au vêtement; travaillant la haine et le lin; puis obtenant du poulailler, du jardin, de l'étable et de la basse cour, les choses indispensables à la vie, ou procurant les délicatesses d'une table bien servie au besoin!

Aujourd'hui, on peut l'affirmer sans crainte de contradiction, la colonisation, toute rude qu'elle puisse être, est plutôt comme une véritable partie de plaisir, si on la compare aux difficultés qu'il fallait surmonter, il y a à peine trente ans, et dans toutes les directions d'accès si facile aujourd'hui!

Dans ces circonstances, est-ce trop demander, aux jeunes gens vigoureux et pleins de courage, de ne pas encombrer davantage les villes et les centres manufacturiers, où les chances de rester pauvres toute leur vie, ou malheureux et en conséquence, misérables sont si grandes? N'auraient-ils pas plutôt l'énergie de se tailler dans la forêt un établissement qu'il ne tiendra qu'à eux de rendre prospère? Combien de centaines et de milliers d'autres hommes ont commencé, il y a trente ans et moins, dans des conditions bien plus difficiles, et qui sont aujourd'hui à l'aise, rendant service à leur famille, dotant comme je viens de le dire leurs paroisses respectives d'institutions qui font leur bonheur et la gloire du pays!

Quant aux maîtres ouvriers, ceux qui exercent un métier également utile à la campagne comme à la ville, leur présence dans une nouvelle colonie serait bientôt comme une bénédiction pour ceux qui les entourent. Tout en défrichant et plus tard en cultivant la terre, leurs connaissances spéciales dans leurs métiers en feraient, leur vie durant, des hommes de bons conseils, des piliers dans leurs paroisses respectives.

Donc, aux jeunes travailleurs comme à ceux dans la force de l'âge, mais portant déjà la couronne qui appartient aux familles dignes de cet honneur, nous répéterons que dans la colonisation est l'avenir au moins pour le plus grand nombre; c'est à dire pour les courageux, les travailleurs émérites, les hommes persévérants, ceux de jugement et d'initiative, qui ne se laisseront pas décourager par les obstacles, mais qui, au contraire, se sentiront grandir par les victoires qu'ils obtiendront, à la suite de leurs travaux et de leurs efforts bien dirigés.

Quant à tous ceux qui ne se connaissent pas ces maîtres vertus, qui n'auraient pas le courage de les acquiescer, nous leur dirons bien sincèrement du fond du cœur: « Mes amis, la colonisation n'est pas faite pour des hommes de votre temps. N'allez pas l'essayer; vous vous décourageriez. Vous seriez, dans le bois, encore plus malheureux qu'à la ville. Et si vous fallait, un jour, tomber dans la misère et peut-être mendier votre pain quelque

(Suite sur la quatrième page)

BRYSON ... GRAHAM & CO

Ottawa



La principale marque d'un homme bien habillé est son...

CHAPEAU

Nos nouveaux chapeaux de Printemps sont arrivés, et nous vous invitons à venir les voir.

Nouveau Fedora Brun pour 75 cts.
Nouveau Fedora Noir pour 75 cts.
Nouveau Fedora Brun pour 90 cts.
Nouveau Fedora Noir pour 90 cts.

LES MEILLEURS
CHAPEAUX NOIR Stif \$1.00

NOUVEAU CHAPEAU
BRUN Stif \$1.00

Chapeaux nouveaux pour enfants.

Bryson, Graham & Co.

COIN DES RUES.....

Sparks et O'Conner, Ottawa

P. I. BAZIN,

BANQUIER

Agent d'Assurance et Courtier Général
occupe spécialement de règlements d'affaires de Faillites

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers, pour effectuer les com-promis.

S'occupe aussi d'administration et de règlements de successions et de placements d'argent, etc., etc.

Adresse:
3 RUE ELGIN, ou 216 RUE PRINCIPALE
Ottawa, Ont. Hull, P. Q.

DEMEAGEMENT

Dlle A. REMILLARD, modiste bien connue à Hull, désire annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général de Hull et des environs qu'elle a transporté son stock de modes pour chapeaux de dames et demoiselles du magasin de M. D. A. Décosse, au No 62, rue Principale, block Monk. Le stock a été augmenté de garnitures, rubans, plumes, formes, aigrettes, etc., etc.

Chapeaux garnis et non garnis. Une visite est sollicitée.

Dlle A. REMILLARD,
MODISTE
No 62 rue Principale, Block Monk.

'LE SPECTATEUR'

Journal bi-hebdomadaire.
Publié par la Société de Publications
Conservatrice de Montréal.

ABONNEMENT
et Ottawa: Un an.....\$2 00
Six mois.....1 00
Trois mois.....50
Montréal et Québec: Un an.....2 00
Six mois.....1 00
Trois mois.....50
ANNONCES—Mesure Nompereil
Première insertion.....10cts. la ligne
Insertions subséquentes.....5cts. la ligne
Une fois la semaine.....5cts. la ligne

N. PAGÉ,

Administrateur.

BUREAUX et ATELIERS,
No 154 RUE PRINCIPALE,
HULL QUE.

MARDI 6 AVRIL 1897

Les succès d'un Canadien

M. Lucien Forget, de Montréal, le greffier de la cour du Recorder, vient de recevoir d'agréables nouvelles d'un ancien camarade des Zouaves, M. Joseph Larivière, médecin de Manville, Mass. M. Larivière naquit à St Alexandre, comté d'Iberville, en 1849. Après avoir fréquenté les écoles primaires et modèles, le jeune Joseph entra à l'Ecole Normale, de Montréal. En 1868, il abandonna ses études pour s'enrôler dans la phalange du premier détachement des zouaves pontificaux canadiens. Il revint de Rome au moment où les Fénians parlaient d'envahir le Canada. Il forma à la hâte une compagnie de volontaires qu'il commanda en qualité de lieutenant, titre qu'il avait obtenu quelques années auparavant à l'école militaire de Québec.

Malgré les travaux quotidiens que lui imposait sa nombreuse clientèle, le Dr Joseph Larivière put encore s'occuper de politique. Les services signalés qu'il rendit à son parti, lui valurent, en 1893, la position honorifique et payante de médecin examinateur du bureau des pensions qu'il a occupée jusqu'à l'élection de Cleveland. Il est le troisième médecin canadien qui soit arrivé à cette haute et importante position. Il a été aussi coroner de la ville et le parti républicain vient de le choisir à l'unanimité candidat pour les élections du 7 avril.

Le peuple américain fume annuellement 115,000 tonnes de tabac, sans parler des cigarettes, qui tuent les jeunes gens où les rendent mûrs pour la maison de santé.

Les libéraux du Manitoba sont plus francs que leurs amis de la province de Québec. Au moins ils ne cachent pas leurs sentiments.

Si Mgr Merry del Val, dit une dépêche, a l'intention de voir le premier ministre Greenway dans le but de lui faire changer sa politique des écoles, il est venu trop tard. Les libéraux canadiens français d'ici ont une confiance sans bornes en M. Laurier, et M. Laurier n'a rien à craindre quoique dise ou fasse Mgr Merry del Val. Ils sont présentement en guerre avec Mgr Langevin, ils sont disposés à résister au Pape si cela est nécessaire. C'est bien cela, le Pape ne les satisfaisant pas, nos rouges en appelleront à l'Être Suprême lui-même.

—Vu le grand nombre des affaires à transiger le conseil n'a pu s'occuper, hier, de la question de l'hôpital, dont la discussion a été remise à vendredi prochain. Les médecins se rendront à cette séance pour faire mieux comprendre l'importance du projet.

—Le conseil, nous n'en doutons pas, se montrera à la hauteur de sa position en faisant marcher la ville vers le progrès.

PERSONNELS

M. Ls. de G. Raby, régistrateur du comté de Labelle, était à Hull, hier.

M. et Mme Noé de Laplante, son frère et Mme Letellier de Peterboro, Ont., sont en visite à Hull, chez leur parent M. Alp. Couture, bijoutier.

M. le Dr Syneck de Gracefield est actuellement à Hull, l'hôte de M. le Dr Ls. Duhamel.

GRAND SUCCES

Dans le traitement de la coqueluche les mères de famille emploieront avec succès le BAUME RHUMAL, recommandé par tous les médecins. Seule ment 25 cts.

M. MARCHAND.

Les Dépenses Sessionnelles

En 1886, sous le gouvernement Ross ces dépenses étaient de \$51,812.26. (Voir comptes publics de 1886, p. 28).

Les libéraux sont arrivés au pouvoir en 1887; et l'honorable M. Marchand, le chef de l'opposition actuelle, est devenu Orateur de l'Assemblée législative.

Quel a été le résultat?

Immédiatement les dépenses ont commencé à augmenter.

En 1888 elles ont été de \$6,464.

En 1889 elles ont été de \$73,282.

En 1890 elles ont été de \$96,538.

Enfin à la dernière session du régime Mercier voici quels chiffres elles ont atteint. (Voir comptes publics de 1891 page 65).

Ecrivains sessionnels..... \$12,901.95
Messagers..... 3,689.00
Papeterie..... 6,553.57
Journaux..... 991.57
Divers..... 10,631.30
Impressions et reliures..... 60,000.00

\$94,766.39

Faites maintenant la comparaison avec la dernière année du gouvernement Ross:

Dép. sessionnelles pour '90 \$94,766.39
Dép. sessionnelles pour '96 51,812.26

\$42,954.13

Donc, l'honorable M. Marchand, dit le *Corrier du Canada*, alors Orateur, aujourd'hui chef de l'opposition libérale, a augmenté les dépenses sessionnelles de l'Assemblée législative de \$42,954.13.

Et il ose parler d'économie et reprocher au gouvernement conservateur de ne pas assez ménager les deniers publics.

La preuve qu'il était extravagant comme nous l'avons déjà démontré, c'est qu'avec le retour du régime conservateur, avec l'arrivée de M. Leblanc, au fauteuil, les dépenses ont diminué subitement.

Ouvrez les comptes de 1896, page 70, voici les chiffres qu'on y trouve:

Ecrivains sessionnels..... \$ 6,292.10
Messagers..... 3,943.50
Papeterie..... 4,966.96
Journaux..... 563.15
Divers..... 7,825.84
Sténographes..... 304.88
Impressions et reliures..... 25,400.00

\$49,301.43

Comparez ce chiffre avec celui de la dernière année contrôlée par M. Marchand, et vous avez:

Dernière année libérale..... \$94,766.39
Dernière année conservatrice..... 39,301.43

Diminution..... \$45,464.96

Le régime conservateur, l'honorable M. Leblanc et les ministres conservateurs, ont donc diminué les dépenses sessionnelles de l'Assemblée législative de \$45,000.

Les fendeurs de cheveux de l'opposition, M. Marchand en tête, osent ils attaquer ces chiffres.

Nous les en défions!

Remarquez bien que ces dépenses sessionnelles sont essentiellement contrôlables. Pour arriver à une telle réduction de dépenses dans un seul service, il a fallu rogner, résister aux amis, refuser des places, restreindre le patronage; les ministres et l'orateur conservateurs n'ont pu hésiter à faire leur devoir, et ils ont eu pour résultat cette belle diminution de \$45,000 dans les dépenses.

Nos amis auront peut-être à rencontrer cette objection dans la bouche des orateurs et des cabaleurs rouges: Oui, vous avez diminué les dépenses sessionnelles, mais vos sessions ont été moins longues que les nôtres. C'est un mensonge. Les sessions ont été à peu près de la même longueur sous les deux régimes. Sous le régime libéral, en 1888, la session a été de 58 jours; en 1889 de 72 jours, en 1890 de 53 jours, en 1891, deuxième session, de 51 jours. Sous le régime conservateur en 1892 la session a été de 60 jours, en 1893 de 47 jours, en 1893-94 de 61 jours, en 1894-95 de 54 jours, en 1895 de 53 jours, en 1896-97 de 55 jours. Comme on le voit c'est à peu près la même durée moyenne pour les deux régimes.

LES IMPOTS DE 1892

ETAIENT-ILS NECESSAIRES?

Ils ont une bien pauvre idée des connaissances politiques de leurs lecteurs les journaux qui persistent à soutenir que les taxes imposées par le parlement de Québec, en 1892, n'étaient pas nécessaires. La moindre étude de l'histoire financière de notre province suffit pourtant à convaincre n'importe quel esprit droit et exempt de préjugés, que non seulement ces taxes étaient alors indispensables, mais qu'elles auraient dû avoir été établies, au moins en partie, depuis plusieurs années.

De l'aveu de tout le monde notre situation était déjà embarrassée, dès avant l'arrivée de M. Mercier au pouvoir.

L'hon. M. Robertson, trésorier provincial, avait jeté le cri d'alarme dans son discours sur le budget, en date du 2 mai 1884.

De son côté M. Shehyn proposait, le 18 mai 1886, un vote de non confiance dans le cabinet Ross-Taillon, dont voici l'une des conclusions:

Cette Chambre regrette que l'administration actuelle ait, en augmentant ainsi la dette publique, au lieu de la diminuer, rendu nécessaire l'imposition de la **Taxe Directe** qui, de l'aveu de tous, aura pour conséquence nécessaire de nous imposer l'union législative, et de nous faire perdre l'autonomie provinciale, à laquelle le peuple de cette province tient à plus d'un titre; et pour cette raison, cette Chambre proteste contre cette énorme augmentation des obligations et de la dette de la Province.

(Journaux de la Chambre, 1886, pages 403-406).

Or, quelle était donc cette **énorme** dette qui était si proportionnée à nos revenus et mettait notre autonomie en danger?

M. Shehyn, le ministre des finances du cabinet Mercier, va nous l'apprendre. En arrivant au pouvoir, en janvier 1887, il fit naturellement l'inventaire de la situation et dans son exposé budgétaire présenté à la Chambre le 12 avril 1887 (page 31, il dit:

D'après cet état, le 31 janvier 1887, le passif ou le montant des obligations de la province était de \$22,143,447.65 et l'actif s'élevait à \$10,754,280.54, en sorte que la dette nette était de \$11,389,167.11.

Il est donc avéré que le montant de notre dette nette, lors de la chute du cabinet Ross-Taillon, était de **\$11,389,167.11**.

Il importe de bien se rappeler ce chiffre.

Débarassé de son agressif qui lui donnait l'esprit de parti, la prétention de M. Shehyn n'était pas sans fondement. Elle ne faisait que fortifier les vues de M. Robertson et de tous les financiers sérieux de l'époque, qui ne pouvaient envisager sans crainte la marée montante d'une dette, dont le service des intérêts exigeait déjà (année 1885-86) une somme \$977,760.32.

Que s'est-il passé, dans notre monde budgétaire, depuis 1886 à 1892?

Une page d'histoire contemporaine trouve ici place. Nous la soumettons au bon jugement de ceux que la passion politique n'aveugle pas.

Des élections générales eurent lieu en octobre 1886 et se terminèrent par le triomphe de ce qu'on appelait le parti national ayant pour chef M. Mercier, qui avait inscrit sur son programme électoral, l'article suivant:

50 Adoption immédiate de moyens énergiques et pratiques pour améliorer la situation financière de la province et empêcher la taxe directe.

Cette partie des promesses de M. Mercier répondait à l'état de juste inquiétude où se trouvait l'opinion publique, à l'endroit de nos finances et contribua beaucoup au triomphe de son auteur.

M. Mercier prit le pouvoir en janvier 1887 et se fit autoriser à contracter un emprunt de \$3,500,000 pour acquitter la dette flottante qui existait à ce moment. Et dans un discours prononcé à St Hyacinthe, dans le mois de juin suivant il s'exprimait:

Plus de dette flottante! Nous avons décidé de payer la dette flottante et de

ne plus en faire. Toute dette flottante est un mensonge; faite généralement sans autorisation régulière, ou du moins avec une autorisation incomplète elle est ignorée en tout ou en partie et n'est réellement dénoncée que le jour où son chiffre trop élevé et l'exigence des créanciers rendent nécessaire un emprunt temporaire.

En s'exprimant ainsi, M. Mercier affirmait la vraie et saine doctrine en matière de finances gouvernementales; mais, hélas! des influences aussi néfastes pour le pays que pour lui-même devaient bientôt le faire dévier de cette sage ligne de conduite.

Dès l'année suivante, le 12 juillet 1888, de nouveaux subsides aux chemins de fer étaient votés jusqu'à un montant de \$3,000,000 et le régime de la dette flottante était remis en vigueur plus que jamais.

Le service des intérêts, pour l'exercice 1887-1888, se monta à \$1,103,710.94. (*Discours budgétaire de M. Shehyn 15 février 1889, page 5.*)

Cet exercice se solda par un découvert considérable et chaque budget subséquent fut marqué par un déficit de plus en plus accentué.

Pour l'année fiscale se terminant au 30 juin 1890 le déficit était de \$1,380,569.18.

Le service des intérêts se montait pour le même exercice, à \$1,259,406.88 et la dette nette était rendue à \$16,055,067.11. (*Dis. de M. Shehyn 5 déc. 1890, page 19.*)

Comme on le voit, la dette nette était presque double de ce qu'elle était en 1886, alors qu'elle avait été considérée comme **énorme** et rendant nécessaire l'imposition de la **taxe directe**.

La nécessité absolue de créer de nouveaux revenus se faisait tellement sentir que M. Shehyn donnait, dans ce même discours du 5 décembre 1890, un avant goût de certaines mesures fiscales qu'il méditait. Voici comment il s'exprimait à la page 12:

Constamment de nouvelles demandes se produisent, et de plus, il est presque impossible de résister à la pression exercée sur le gouvernement par le peuple qui veut une politique générale et en rapport avec les besoins du pays; cependant, que l'on veuille bien se rappeler qu'il est impossible, avec le produit seul de nos ressources ordinaires, de faire face aux exigences et aux besoins que nécessite une telle politique. Le pays et la Chambre sont en faveur d'une politique vigoureuse tendant à hâter le développement de nos ressources; mais il ne faut pas oublier que ces choses ne peuvent s'accomplir sans certains sacrifices de la part de ceux qui profitent de cette politique.

Plus loin, à la page 29, il ajoutait:

Pour faire face à cette somme additionnelle d'intérêt, il va falloir de toute nécessité augmenter nos sources de revenus. C'est ce que nous nous proposons de faire en nous soumettant des mesures qui nous permettront de réaliser les recettes nécessaires.

Il y avait lieu, en effet, de songer sérieusement à augmenter le revenu en présence des déficits annuels qui se succédaient et en présence de l'augmentation presque fabuleuse de nos obligations.

Le préambule de la loi sanctionnée le 30 décembre 1890 et autorisant un emprunt permanent de dix millions, constate que la dette flottante était alors de \$10,826,353.86.

De sorte que lors de l'avènement du cabinet de Boucherville, en 1891, notre situation se traduisait par une dette nette totale de \$24,288,038.20, soit plus que le double de l'énorme dette de 1868.

Encore une fois, si une dette de \$11,389,167.11 rendait la taxe nécessaire en 1881, selon l'opinion plus haut rapportée de M. Shehyn, comment était-il possible d'éviter la taxe lorsque la dette avait été grossie jusqu'à \$24,288,038.20?

Pour tout homme impartial il est évident que les impôts, créés en 1892, étaient inévitables.

Ils étaient non seulement requis pour amoindrir le chiffre désolant des déficits annuels, mais encore pour rétablir notre crédit sur les marchés monétaires, où, l'année précédente, nous avions dû subir des conditions usuraires dans l'emprunt de quatre millions contracté par M. Shehyn, à Paris, au taux de 6 1/2 pour cent.

Il fallait que ces taxes fussent bien nécessaires pour qu'un député de la position de M. Fitzpatrick se levât en Chambre, comme il le fit à la séance

du 20 juin 1892, et enregistrât son vote en faveur de leur imposition, tout en prononçant un discours à l'appui de la politique ministérielle.

M. Fitzpatrick est l'une des plus fortes étoiles du parti libéral et est devenu ministre dans le cabinet Laurier. Son opinion offre un poids plus qu'ordinaire dans les circonstances actuelles.

Compagnies d'Assurance Mutuelle contre le feu des Comtés de Rimouki, Temiscouata et Kamouraska

AVIS PUBLIC

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un règlement adopté par les directeurs de cette compagnie, le 1er Mars courant (1897), il a été imposé une taxe ou répartition de vingt pour cent sur les billets de dépôt des personnes assurées depuis le 1er mars 1894 au 31 août de la même année; depuis le 1er mars 1895 au 31 août de la même année, et depuis le 1er mars 1896 au 31 août dernier (1896).

Le paiement de cette répartition est actuellement requis en vertu du dit règlement, et doit être versé au bureau du Secrétaire Trésorier, en la ville de St Germain de Rimouski sous le plus court délai possible.

Rimouski, 1er Mars, 1897.

N. BERNIER,

Sec. Trés.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

PHILIPPE GAUTHIER,

Hôtelier de Papineauville,

Failli.

Les soussignés vendront par encan public sur les lieux à Papineauville,

JEUDI, LE 1er AVRIL, 1897, à midi,

l'actif mobilier du failli consistant en:

10—Vins, liqueurs, cigares, ameublement de "bar", salle à dîner, salon, boudoir, cuisine, le contenu de quatre chambres à coucher, un cheval, un express d'hiver, un express d'été, un buggy, un brelo, deux sets de harnais, couvertes à chevaux une paire de bobsleighs, robes de voiture, etc.

20—Dettes de livres, billets recevables, jugements, etc. \$67.39

Pour être vendu "En Lots", pour argent comptant.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT

1709 rue Notre Dame,

Montréal.

AVIS

AVIS est par le présent donné, qu'une application sera faite à la prochaine session du Parlement fédéral pour un acte devant incorporer une compagnie appelée: "Hull, St Louis Dam and Victoria Spring's Railway Company," avec pouvoir de construire, équiper, maintenir par vapeur ou électricité une voie ou des voies de chemin de fer d'un point, dans ou près de la cité de Hull, province de Québec, de la, allant au sud, en passant par et à travers le Pont Interprovincial, projeté, ou tout autre pont, qui sera construit à cet endroit ou près d'icelui, de la, le long de la réserve du canal de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, jusqu'à la tête de la Coupe Profonde; de la à l'est en passant à travers la propriété, maintenant vacante appelée "Rifle Range" ou Poste de Tir, de la à travers la rivière Rideau jusqu'à un point au ou près le chemin de Montréal, de la jusqu'à ce qui est connu sous le nom de Victoria Spring's (Sources Victoria) situés dans le township de Gloucester, de la à la rivière Ottawa; de la en courant vers le Nord Ouest le long de la dite rivière Ottawa jusqu'à un point dans Rockiff ou près de la; de la en courant vers le sud ouest jusqu'à un point ou près de ce qui est appelé Beechwood, de la jusqu'à un point qui traverse la rivière Rideau. Aussi le long du chemin de fer du St Laurent et de l'Ottawa à partir du point d'intersection de la ligne proposée, avec la ligne du chemin de fer mentionnée, jusqu'aux dépôts de la rue Sussex. Aussi pour construire un embranchement à partir de la Dup but (Coupe profonde) dans la direction sud jusqu'à l'endroit appelé Hogback sur le canal Rideau. Le tout avec tous les droits et pouvoirs ordinairement octroyés en pareil cas aux compagnies de chemins de fer.

T. G. BRIGHAM,

Représentant la Compagnie

[projetée].

Hull, 4 Mars, 1897.

A. Couture

Horloger et Bijoutier

RUE PRINCIPALE, HULL

Le seul endroit où l'on peut se procurer des bijoux et de toutes espèces à des prix qui défient toute compétition.

Venant d'arriver, un lot considérable de montres pour dames et messieurs et bijouteries les plus nouvelles.

REPARATIONS.....

Une spécialité, à court

DELAI.....

Alphonse COUTURE

HORLOGER ET

BIJOUTIER.

No. 96 Rue Principale, Hull

CHEMIN DE FER OTTAWA & GATINEAU

A partir du 5 Octobre 1896, les trains circuleront comme suit:

No 1 Ex—Dr Hull à 5.44 p.m.

Arr Gracefield à 8.40 p.m.

No 2 Ex—Dr Gracefield à 5.50 a.m.

Arr Hull à 8.55 a.m.

Billets en vente chez J. N. Fortin, rue Main et à la gare du Pacifique Canadien.

P. W. RESSEMAN

Surintendant Général

AVIS

La Compagnie Electrique d'Ottawa

Agence pour Hull, No 101 rue Main. Résidence privée, Ottawa House, rue Church, Hull.

ETABLIE A HULL depuis 13 ANS. SYSTÈME PERFECTIONNÉ—Les commandes adressées au bureau de Hull ou au bureau principal à Ottawa recevront notre meilleure attention.

M. DE REPENTIGNY, A. A. DION, Agent, Surt. Général. Ottawa, 25 Novembre 1896

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District d'Ottawa.

COUR DE CIRCUIT

La Banque Jacques Cartier, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Montréal, district de Montréal et ayant aussi une succursale d'affaires en la cité de Hull, District d'Ottawa.

Demanderesse

vs

Joseph Newton, ci devant cultivateur du township de Portland dans le District d'Ottawa et de la Province de Québec.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

FLEMING & LEDUC,

Greffiers de la Cour de Circuit,

District d'Ottawa.

Hull, 26 mars 1897.

AVIS AUX INTERESSES

Le soussigné désire informer les propriétaires de scieries et entrepreneurs qu'il est prêt à signer un engagement comme ligneur expérimenté. Il se chargera de la confection de travaux de construction en bois. S'adresser à

MICHEL BEAUDIN,

23, rue Rock, Hull.

URGEL ARCHAMBAULT

MÉDECIN-CHIRURGIEN
Gradué "Cum Laude" de l'Université Laval de Québec. Coin des rues Brewery et Wright, Hull. Ancienne résidence du Dr L. G. Routhier.

Wanted—A. B. C.
Protect your ideas. Get your ideas patented. Write to W. L. B. & Co., Patent Attorneys, Washington, D. C. for the \$1.00 prize offered for the best idea in the world. I want it.

CARTES PROFESSIONNELLES.

B. MAJOR
AVOCAT
Bloc Dorion, Rue Principale.

HENRY AYLEN
AVOCAT.
N. 2 rue Principale, Bloc C Hull

J. M. McDUGALL, C. R.
AVOCAT.
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale
Hull.

GEO. C. WRIGHT,
AVOCAT.
Rue Principale, Hull, Telephone No. 1173
Argent à prêter.

H. A. GOYETTE,
AVOCAT.
No. 101 rue Principale Hull.

JOSEPH A. DEVLIN,
AVOCAT.
216 Rue Principale, Hull, Qué.

A. E. JUSSIER, B. A.
Avocat, Procureur Notaire etc.
Bureau: 509 Rue Sussex, coin de la Rue Rideau,
Ottawa.
Argent à prêter.

H. CHATELAIN,
AVOCAT.
509 Rue Sussex, Ottawa.
Argent à prêter: des conditions avantageuses.

P. T. DESJARDINS,
NOTAIRE
Secrétaire Trésorier du Conseil du Comté
145 Rue Principale, Hull

N. TETREAU,
NOTAIRE.
18 Rue Principale, Hull.

R. G. NEIL, M.D.
126 Rue Principale Hull
Consultation à toutes heures.

GEORGE COX
GRAVEUR GRAPHE
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.

MAURICE CHEVALIER
AVOCAT.
BUREAU: 154 rue Principale, Hull.
RESIDENCE: Hotel Commercial, rue
L'angevin.

Viau et Lachance
ENTREPRENEUR
HULL, QUE

JOS. BOURQUE
ENTREPRENEUR
Etablissements Publics, Eglises, Couvents,
Collèges, une spécialité.
RUE ALMA, HULL, QUE.

Ecurie de Louage
o. 111 rue Principale, près de l'église Anglaise
voitures et voitures à louer de première classe
EDMOND MOQUIN, Prop.

RICHIEU HOTEL
M. L. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel
Richieu, Montréal, réveille le public voyageur du
système qu'il lui a donné jusqu'à présent le
système continu de "encourager comme par le passé"
à l'hôtel avec toutes les améliorations modernes
ont accomodé 200 personnes à des prix très
réduits.
Les entrées de l'hôtel Richieu sont seulement
sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place
Jacques-Cartier ne communique plus avec l'hôtel
Richieu depuis ans.

DEMANDE DES VENDEURS
pour avancer notre
ligne de commerce. Des hommes
l'expérience pour nous représenter
dans la vente de nos articles de pépi-
eristes. Le choix est spécialement
dans notre contrôle. Plus haut salaire
ou commission payés. Emploi const-
tant durant toute l'année. Echantillons
gratuits; territoire exclusif; pas néces-
saire d'être expérimenté; gros salaire
assuré aux travailleurs; avantages
spéciaux aux commencent. Ecrivez
de suite pour plus amples détails à la

ALLEN NURSERY CO.
ROCHESTER, N.-Y.

A VENDRE
Terrain considérable en jardinage,
situé dans le Sud-est de la Floride.
AGENTS demandés pour vendes es
choix. S'adresser de suite

FLORIDA GARDEN LAND CO.,
ROCHESTER, N.-Y.

Le Ventilateur EOLIEN

Nous attirons l'attention de nos
lecteurs sur l'annonce de M. L. Lessard
& Harris, entrepreneurs plombiers et
manufacturiers d'appareils de chauf-
fage; inventeurs de l'appareil le plus
efficace pour la ventilation parfaite des
édifices publics, manufactures, églises
maisons d'éducation, etc.
Cet appareil est au de vue de
l'hygiène devenu nable. Il est
recommandé par les bureaux d'hygiène
à Québec et Toronto.

Les Travailleurs et la Colonisation

(Suite de la première page)

part, vous seriez bien moins à plaindre
à la ville, ou dans nos vieilles pa-
roisses, qu'au milieu des nouvelles
colonies!"

En voilà assez, n'est-ce pas, pour
une première veillée. Si le sujet vous
intéresse, je reviendrai bientôt avec
plaisir, vous parler, cette fois, du
mode de colonisation qui offre le plus
de succès et le moins de difficultés. Je
toucherai également aux questions
qui assureront au plus tôt l'avenir de
la famille.

Cependant, avant de vous dire «bon
soir», je crois intéresser surtout les
ouvriers des villes, en leur disant que,
moi aussi, je suis né à la ville. J'y a
gagné ma vie péniblement, pendant
quelques années. Mais je vous affirme
que du jour où je me suis fait colon, à
l'âge de vingt ans, j'ai éprouvé une
satisfaction incomparable; bientôt, une
santé plus robuste, et malgré un travail
incessant, des jouissances que la forêt
et la campagne peuvent donner.
Aujourd'hui, après plus de quarante
ans de travaux, à la campagne, le plus
grand chagrin que je pourrais éprouver,
ce me semble, serait d'être forcé d'aller
passer mes dernières années à la ville,
loin des champs que j'ai appris à aimer.
C'est donc un vieux praticien et un
ami sincère de l'agriculture et de la
colonisation qui veut s'entretenir avec
vous.

Mais bonsoir, et au plaisir de vous
revoir!

UN ANCIEN COLON.

V. E. GODBOUT

Tailleur Fashionable
GRADUÉ DE LA...

Herald of Fashion Co., New-York

Par sa persévérance dans le travail,
ses aptitudes et son talent, M. V. E.
Godbout après avoir suivi les cours de
coupe de la Herald of Fashion Co. de
New York, a réussi à obtenir son
diplôme.

Si vous désirez un Habit, Habille-
ment ou Pantalon irréprochables de
coupe ou d'ajustement venez le voir à
son établissement.

107 RUE CLARENCE.

Nous garantissons la coupe sans
essai.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District d'Ottawa.

COUR DE CIRCUIT

La Banque Jacques Cartier, corps
politique et incorporé, ayant son prin-
cipal bureau d'affaires dans la cité de
Montréal, district de Montréal et ayant
aussi une succursale d'affaires en la
cité de Hull, District d'Ottawa.

Demanderesse

vs
Joseph Newton, ci devant cultiva-
teur du township de Portland dans le
District d'Ottawa et de la Province de
Québec.

Il est ordonné au Défendeur de com-
paraître dans les deux mois.

FLEMING & LEDUC.

Greffiers de la Cour de Circuit,
District d'Ottawa.

Hull, 26 mars 1897.

AGENTS DEMANDES

Agents actifs qui veulent un emploi
permanent et payant, peuvent procurer
le même s'ils s'engagent avec nous pour
vendre nos Spécialités vigoureux et
nos patates de Semences, élevées au
Canada. Echantillons gratuits. Salaire
payé à la semaine. Ecrivez de suite
pour les particularités et gagnez le
territoire exclusif.

PELHAM NURSERY CO.,
Toronto, Ont.

HOTEL RIENDEAU

Place Jacques Cartier, Montréal

Cet hôtel, sous la direction de M.
Jos. Riendeau, offre tous les avantages
possibles et est l'un des hôtels les plus
confortables de Montréal.

Nous engageons nos amis de la
capitale et de Hull à visiter l'hôtel
Riendeau quand les affaires les app-
leront à Montréal. Ils n'auront qu'à
s'en féliciter.

Wanted
I want a man who is willing to
travel and sell my "Patent" for
me. I will pay him \$1.00 per
week for his expenses and \$1.00
per week for his salary. I will
also pay him \$1.00 per week for
his board and lodging. I will
also pay him \$1.00 per week for
his travel expenses. I will also
pay him \$1.00 per week for his
salary. I will also pay him \$1.00
per week for his board and lodg-
ing. I will also pay him \$1.00
per week for his travel expenses.
I will also pay him \$1.00 per
week for his salary. I will also
pay him \$1.00 per week for his
board and lodging. I will also
pay him \$1.00 per week for his
travel expenses.

AVIS

AVIS est par le présent donné,
qu'une application sera faite à la
prochaine session du Parlement fédéral
pour un acte devant incorporer une
compagnie appelée: "Hull, St Louis
Dam and VictoriaSpring's Railway
Company," avec pouvoir de construire,
équiper, maintenir par vapeur ou éle-
tricité une voie ou des voies de chemin
de fer d'un point, dans ou près de la
cité de Hull, province de Québec, de
là, allant au sud, en passant par et à
travers le Pont Interprovincial, pro-
jeté, ou tout autre pont, qui sera
construit à cet endroit ou près d'icelui,
de là, le long de la réserve du canal de
la cité d'Ottawa, province d'Ontario,
jusqu'à la tête de la Coupe Profonde;
de là à l'est en passant à travers la
propriété, maintenant vacante appelée
"Rifle Range" ou Poste de Tir, de là
à travers la rivière Rideau jusqu'à un
point au ou près le chemin de Montréal,
de la jusqu'à ce qui est connu sous le
nom des Victoria Spring's (Sources Victo-
ria) situés dans le township de Glou-
cester, de là à la rivière Ottawa; de là
en courant vers le Nord Ouest le long
de la dite rivière Ottawa jusqu'à un
point dans Rockliff ou près de là; de
là en courant vers le sud ouest jusqu'à
un point ou près de ce qui est appelé
Beechwood, de là jusqu'à un point qui
traverse la rivière Rideau. Aussi le
long du chemin de fer du St Laurent
et de l'Ottawa à partir du point d'in-
tersection de la ligne proposée, avec la
ligne du chemin de fer mentionnée,
jusqu'aux dépôts de la rue Sussex.
Aussi pour construire un embranche-
ment à partir de la Dup but (Coupe
profonde) dans la direction sud jusqu'à
l'endroit appelé Hogsback sur le canal
Rideau. Le tout avec tous les droits et
pouvoirs ordinairement octroyés en
pareil cas aux compagnies de chemins
de fer.

T. G. BRIGHAM,
Représentant la Compagnie
[projetée].

Hull, 4 Mars, 1897.

AVIS

AVIS est par les présentes donné
qu'il sera fait application au Parlement
du Canada, à sa prochaine session, par
la compagnie Electrique de Hull pour
la confirmation d'un acte d'accord
(agreement) fait entre la compagnie du
chemin de fer Canadien du Pacifique
et la compagnie Electrique de Hull, en
date du 16ème jour de mars 1896, par
lequel la dite compagnie du chemin de
fer du Pacifique a prétendu louer à la
compagnie Electrique de Hull cette
partie de chemin connu comme Bran-
che d'Aylmer du chemin de fer Cana-
dien du Pacifique, pour un terme de
trente ans, d'après des clauses et con-
ditions mentionnées au dit marché
(agreement) et aussi pour obtenir l'au-
torisation de faire avec la dite com-
pagnie du chemin de fer Canadien du
Pacifique toute acte d'acquisition de la
dite Branche d'Aylmer et que tout
actes à cette fin par la dite compagnie
Electrique de Hull soient déclarés être
des actes pour l'avantage général du
Canada, aussi, pour obtenir le droit de
construire, d'étendre, établir, ouvrir et
maintenir son chemin sur et au près
du pont Union et dans les environs,
sous les travaux Publics, les ponts et
les rues à proximité d'icelui dans et à
travers la cité d'Ottawa aux stations
de la compagnie du Chemin de fer
Canadien du Pacifique, la Compagnie
du Chemin de fer Canada Atlantique
et celle de la Compagnie du Che-
min de fer Parry Sound aussi et avec pou-
voir de passer dans et à travers les
rues de la dite cité d'Ottawa pour
arriver aux endroits ci dessus men-
tionnés, le long et à travers les lignes
du Chemin de fer de la Compagnie
Electrique d'Ottawa qui se trouvent
entre le pont Union et le terminus de
la Compagnie du Chemin de fer de la
Compagnie Electrique de Hull, et sur
les dits ponts, travaux publics et rues,
vu sur aucun d'iceux, d'après les termes
et conditions à elle prescrites par le
Gouverneur en conseil, aussi avec pou-
voir d'exproprier les terrains nécessaires
à la dite compagnie, et pour toutes
autres fins en général.
Daté à Hull, ce 14ème jour de jan-
vier, 1897.

HENRY AYLEN,
Procureur des Réquérants

AVIS

La Compagnie du Chemin de fer du
Pacifique fera application au Parlement
du Canada, à sa prochaine session,
dans le but d'obtenir un bill confir-
mant l'acte de Convention ou marché
qu'elle a fait le 16 mars dernier (1896)
avec la compagnie Electrique de Hull,
tel que incorporée en premier lieu,
lequel bill aura pour effet de louer
cette partie de son chemin de fer,
connue sous le nom de Branche d'Ayl-
mer, à la dite compagnie électrique de
Hull, pour une période de trente cinq
ans à raison de cinq mille piastres de
loyer par année en sus d'autres clauses
et conditions spécifiées au dit marché,
et pour toutes autres fins en général.

CHARLES DRINKWATER
Secrétaire
Montréal, 17 décembre, 1896.

Les élections provinciales

"LE SPECTATEUR" pour 25c.

A partir de ce jour nous a-
dresserons le SPECTATEUR
jusqu'à la fin des prochaines
élections provinciales, à qui-
conque nous enverra la modi-
que somme de vingt-cinq cen-
tins.

Nous entrons dans une pé-
riode politique de la plus
haute gravité. D'ici à quelques
mois, les divers opinions et
les divers partis vont se livrer
une lutte acharnée.

LE SPECTATEUR sera
au plus épais de la mêlée.
Toutes les questions politiques
et politico-religieuses vont
être traitées à fond dans ses
colonnes.

Nous faisons donc appel à
tous les amis des causes que
nous défendons, et nous les
prions instamment de faire
connaître notre proposition à
ceux qui les entourent, afin de
contribuer de cette manière à
la plus grande diffusion des
renseignements et des argu-
ments qui peuvent assurer la
victoire de notre drapeau.

L'ADMINISTRATION.
154 Rue Principale

Les marchés d'Ottawa et de Hull

Voici l'état des prix des marchés:
MARCHE DE DÉTAIL.

FOIN	
Foin No 1 la tonne....	10 00 à 10 00
Foin No 2 la tonne....	9 00 à 9 50
Foin pressé la tonne....	10 00 à 10 00
Paille.....	6 00 à 7 00
Sarrasin le minot.....	0 40 à 0 45
Fèves la poche.....	1 75 à 2 00
Mais.....	0 00 à 0 65
Pommes, le gallon....	0 10 à 0 10

PEAUX	
Peaux vertes No 1....	6 00 à 7 00
" " " 2....	5 00 à 6 00
" " " 3....	0 00 à 3 00
Suif fondu la livre....	0 05 à 0 06

VIANDES	
Bœuf par 100 livres....	3 50 à 4 00
Mouton.....	0 06 à 0 08
Veau.....	0 05 à 0 07
Porc par 100 livres....	5 00 à 5 25
Saindoux.....	0 10 à 0 11

PRODUITS DU LA FERME
Les œufs sont peu chers, de 28 à 19
cents la doz. Du beurre en quantité,
aussi à bon marché. Première qualité,
17 à 20c la livre.

LÉGUMES	
Betteraves la poche....	0 30 à 0 35
Carottes ".....	0 25 à 0 30
Panais ".....	0 25 à 0 30
Navets ".....	0 25 à 0 30

GRAINS ET FARINES	
Patente.....	5 25 à 5 50
Américaine.....	5 90 à 6 00
Straight roller.....	4 85 à 5 00
Extra.....	5 65 à 5 70
Superfine.....	4 50 à 5 00
Forté de Boulangerie....	5 45 à 5 50
" Américaine.....	5 00 à 5 25

VOLAILLES ET GIBIERS	
Oies la pièce.....	0 50 à 0 75
Poules le couple.....	0 30 à 0 50
Canard ".....	0 60 à 0 80
Dindes ".....	1 50 à 2 50
Poulets ".....	0 30 à 0 50
Canards noir.....	0 60 à 0 80
Bécassines la doz....	3 00 à 3 25
Pleviers la doz.....	3 00 à 4 70
Poules de prairies.....	0 00 à 0 00
Lièvres la paire.....	0 00 à 0 00
Cuoufleurs la pièce....	0 05 à 0 10
Céleri la doz.....	0 35 à 0 40
Concombre.....	0 00 à 0 50
Laitue la doz.....	0 40 à 0 40
Ail la tresse.....	0 15 à 0 00
Cnoux la doz.....	0 30 à 0 40
Oignons la poche.....	0 00 à 0 50
" le gallon....	0 05 à 0 00

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Envoyez un timbre pour notre "Guides des In-
venteurs." Nous obtenons plus de patentes
pour les inventeurs que tous les autres ingé-
nieurs ensemble, et nous faisons une spécialité
des applications, que les autres agents n'ont
pas réussi à obtenir. Par de patente, pas de paye.
MARION & MARION, EXPERTS.
No. 185 rue St. Jacques, Montréal. Tel. 2255.
Mentionnez le Journal.

Atelier Typographique

SPECTATEUR

154 RUE PRINCIPALE

HULL, P. Q.

Impressions de toutes sortes exécutées avec
soin et promptitude.

LETTRES FUNERAIRES à une heure d'avis.
CARTES d'AFFAIRES et CARTES de VISITE
BLANCS de TOUTES SORTES

JOBS! JOBS!

On exécute à cet établissement toutes espèces
d'ouvrage en français, anglais, sur papier de
toutes couleurs.....

TELS QUE:
Placards, Programmes, Circulaires, Affiches,
Mémorandums, Têtes de Compte, Lettres,
Livres, Pamphlets, Factums, etc.

SOUS LE PLUS COURT DELAI
ET A PRIX TRÈS RÉDUITS.

Les ordres par la malle ou autrement, recevront
une stricte attention.

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU



MAISON FONDÉE EN 1860
Sole Importateurs des célèbres Pianos HARDMAN, New-York. MENDELSON,
SOHN, Toronto. GERHARD HEINTZMAN Co., Toronto.
WORMWITH, Kingston
1637, rue St. Jacques, Montréal.
Février 1895